



COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Note de présentation brève et synthétique

Budget Communal Tourette-du-Château

I. Le cadre général du budget

L'ordonnateur – le Maire – rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il est établi le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

Le compte administratif :

- Rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres)
- Présente les résultats comptables de l'exercice

Le Maire soumet, pour approbation, le compte administratif à l'assemblée délibérante, qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Il ne faut pas confondre le compte administratif avec le compte de gestion du receveur (Trésor Public), qui est un document de synthèse qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice, accompagnés des pièces justificatives correspondantes. Le compte de gestion est, lui aussi, soumis au Conseil municipal.

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

b) Recettes :

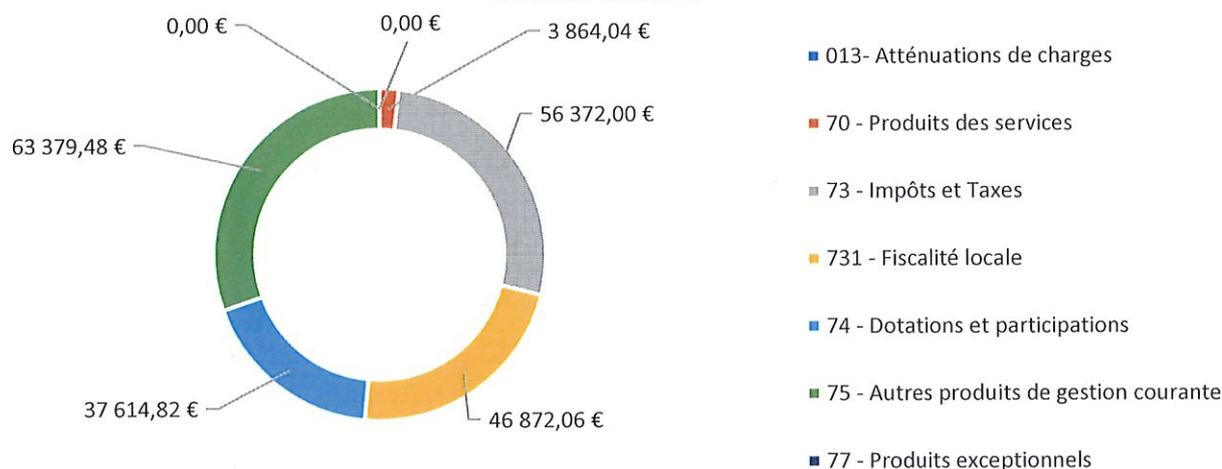
Pour notre commune :

La section de fonctionnement 2024 a réalisé en recettes 208 102,40 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE - ANNEES 2024		
Chapitre	BP 2024	Réalisé 2024
013- Atténuations de charges	200.00 €	0.00 €
70 - Produits des services	1 500.00 €	3 864.04 €
73 - Impôts et Taxes	65 801.00 €	56 372.00 €
731 – Fiscalité locale	33 100.00 €	46 872.06 €
74 - Dotations et participations	31 600.00 €	37 614.82 €
75 - Autres produits de gestion courante	52 650.00 €	63 379.48 €
77 - Produits exceptionnels	100.00 €	0.00 €
002 - Résultat antérieur	112 456.73 €	
TOTAL	297 407.73 €	208 102.40 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

CA 2024 Réalisé



Chapitre 013 : Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel.

Chapitre 70 : Il concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles pour le remboursement effectué des parents concernant le centre aérer.

Chapitre 73 : Il concerne de nombreuses recettes. Concernant la fiscalité locale, les données définitives n'ont pas encore été communiquées par la DGFIP. Toutes les taxes et compensations sont enregistrées dans ce chapitre. D'autre part, la Commune ne souhaite pas augmenter les taux communaux.

Chapitre 74 : Il concerne essentiellement les dotations de l'État dont les montants n'ont pas été notifiés à ce jour, pour l'année 2025.

Chapitre 75 : Il concerne les autres produits de gestion courante et l'essentiel des recettes de ce chapitre est constitué par l'encaissement des locations (appartements communaux, location de la salle polyvalente).

Chapitre 77 : Il comprend essentiellement les remboursements des sinistres par les assurances.

c) Dépenses :

La section de fonctionnement 2024 a réalisé en dépenses 165 902.10 €.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

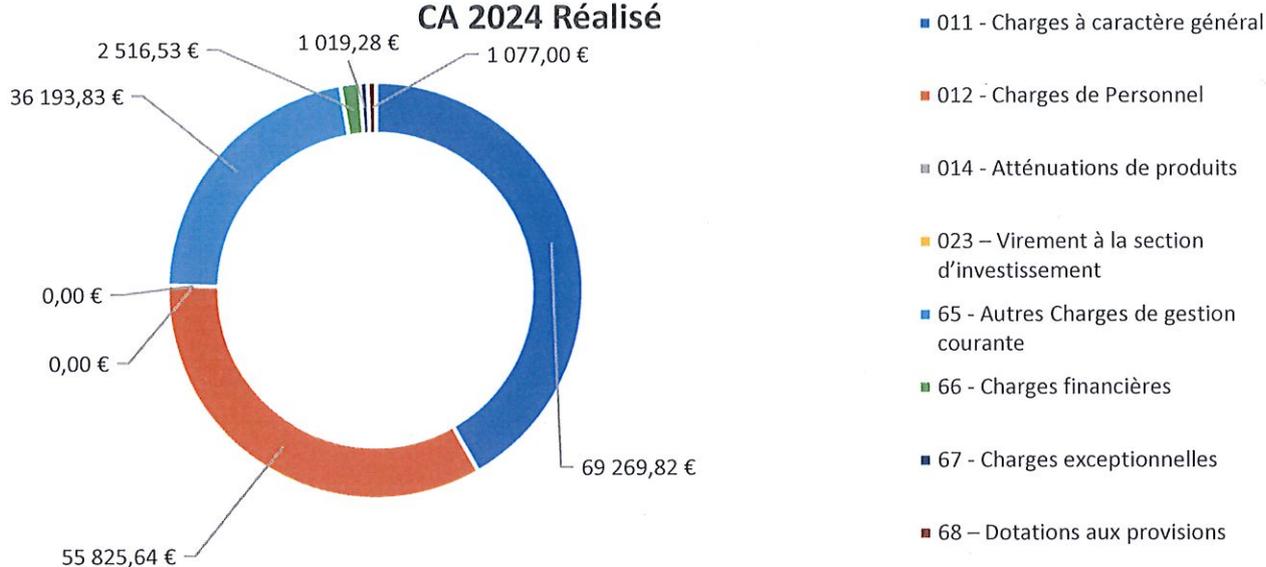
Elles se répartissent comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE - ANNEES 2024

Chapitre	BP 2024	Réalisé 2024
011 - Charges à caractère général	132 311.44 €	69 269.82 €
012 - Charges de Personnel	69 500.00 €	55 825.64 €
014 - Atténuations de produits	12 700.00 €	0.00 €
023 - Virement à la section d'investissement	21 995.29 €	0.00 €
65 - Autres Charges de gestion courante	44 150.00 €	36 193.83 €
66 - Charges financières	13 074.00 €	2 516.53 €
67 - Charges exceptionnelles	2 600.00 €	1 019.28 €
68 - Dotations aux provisions	1 077.00 €	1 077.00 €
TOTAL	297 407.73 €	165 902.10 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

CA 2024 Réalisé



Chapitre 011 : Dépenses à caractère général : Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des structures et des services : électricité, téléphone, fournitures administratives, les primes d'assurances...

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : Ce chapitre prévoit, le contingent du service incendie, le versement des indemnités des élus, les subventions de fonctionnement aux associations...

Chapitre 66 - Intérêts de la dette : Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette..

Chapitre 67 - Charges Exceptionnelles : Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement total ou partiel d'un titre émis sur une année antérieure.

Le résultat de fonctionnement 2024

RECETTES - DEPENSES =	SOLDE 2024
208 102.40 – 165 902.10 =	42 200.30 €

SOLDE 2024 + RESULTAT ANTERIEUR =	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024 A AFFECTER EN 2024
42 200.30 + 112 456.73 =	154 657.03 €

Bilan du Fonctionnement :

Entre 2023 et 2024 la commune a baissé les dépenses de fonctionnement de 3 693.96 € soit 2.18% de moins. Entre 2023 et 2024 la commune a augmenté ses recettes de fonctionnement de 16 049.61 € soit 8.36%. La hausse des recettes correspond au remboursement de l'assurance pour les futurs travaux de la mairie principale ainsi qu'à l'augmentation des loyers et l'augmentation significative de fréquentation de la salle municipale.

III. La section d'Investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En recettes : Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus, le FCTVA ou encore par des prêts contractés par la commune si besoin.

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

b) Recettes :

Pour notre commune :

La section d'investissement 2024 a réalisé en recettes 92 052.13 €.

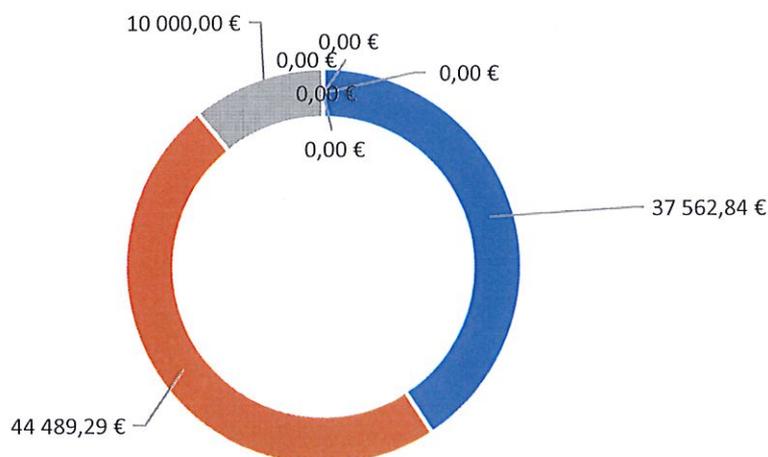
Les Recettes sont constituées des dotations et subventions, tels que les fonds de la compensation de la TVA (FCTVA), les autres subventions d'investissement et les emprunts, affectation du résultat de l'excédent du fonctionnement soit 10 000.00 € pour le budget 2024 (1068).

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE - ANNEES 2024

Chapitre	BP 2024	Réalisé
13 - Subventions d'Investissements	274 470.52 €	37 562.84 €
10 - Dotations Fond divers Réserves (hors 1068)	25 879.02 €	44 489.29 €
1068 - Excédents de fonctionnement	10 000.00 €	10 000.00 €
165 - Dépôts cautionnements Reçus	1 000,00 €	0.00 €
4542 – Travaux effectués d'office	2 000.00 €	0.00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	21 995.29 €	0.00 €
23 - Immobilisation en cours	0.00 €	0.00 €
001 - Solde d'exécution d'investissement reporté	111 656.98 €	0.00 €
TOTAL	447 001.81 €	92 052.13 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

CA 2024 Réalisé



- 13 - Subventions d'Investissements
- 10 - Dotations Fond divers Réserves (hors 1068)
- 1068 - Excédents de fonctionnement
- 165 - Dépôts cautionnements Reçus
- 4542 – Travaux effectués d'office
- 021 - Virement de la section de fonctionnement
- 23 - Immobilisation en cours
- 001 - Solde d'exécution d'investissement reporté

Chapitre 10 - Dotations Fond divers Réserves (hors 1068) :

Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement de la TVA versée par la commune lors de dépenses d'investissement sur une année antérieure ou encore la taxe d'aménagement.

Imputation 1068 - Excédents de fonctionnement :

Transfère de l'excédent de fonctionnement est égale ou supérieur au besoin en financement a minima vers le compte 1068 (**recette d'investissement**) du BP un montant couvrant la totalité du besoin d'investissement si chapitre 002 est négatif.

Chapitre 13 - Subventions d'Investissements :

Ce chapitre comprend pour l'essentiel les subventions du conseil départemental, de la région ou de l'État pour les projets d'investissement de la commune.

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées :

Ce chapitre comprend pour l'essentiel un versement si un crédit est à faire pour financer un projet de la commune.

Chapitre 165 - Dépôts cautionnements Reçus :

Ce chapitre comprend les cautions d'un futur locataire.

Chapitre 4542 - Travaux effectués d'office :

Ce chapitre comprend le remboursement en cas de travaux financés par la commune pour le compte d'un tiers exemple : une mise en péril d'un bâtiment privé...)

Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement :

Les chapitres 021 « Virement de la section de fonctionnement » permettent de recevoir des virements de crédit de la section de fonctionnement mais ne donnent pas lieu à émission de titres et de mandats au cours de l'exercice.

Chapitre 041 - Opérations patrimoniales :

Ce chapitre permet d'équilibrer en dépense et en recette retrace les opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement. Il s'agit par exemple du basculement des frais d'études et d'insertion suivis de réalisation au compte de travaux correspondant.

Chapitre 001 - Solde d'exécution d'investissement reporté :

Le solde d'exécution de la section d'investissement du compte administratif est purement et simplement reporté, quel qu'il soit, en section d'investissement sur la ligne budgétaire du budget primitif (« D001 » pour un déficit et « R001 » pour un excédent).

c) Dépenses :

Pour notre commune :

La section d'investissement 2024 a réalisé en dépenses 127 576.22€.

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure, et acquisition de titres de participation ou autres titres immobilisés.

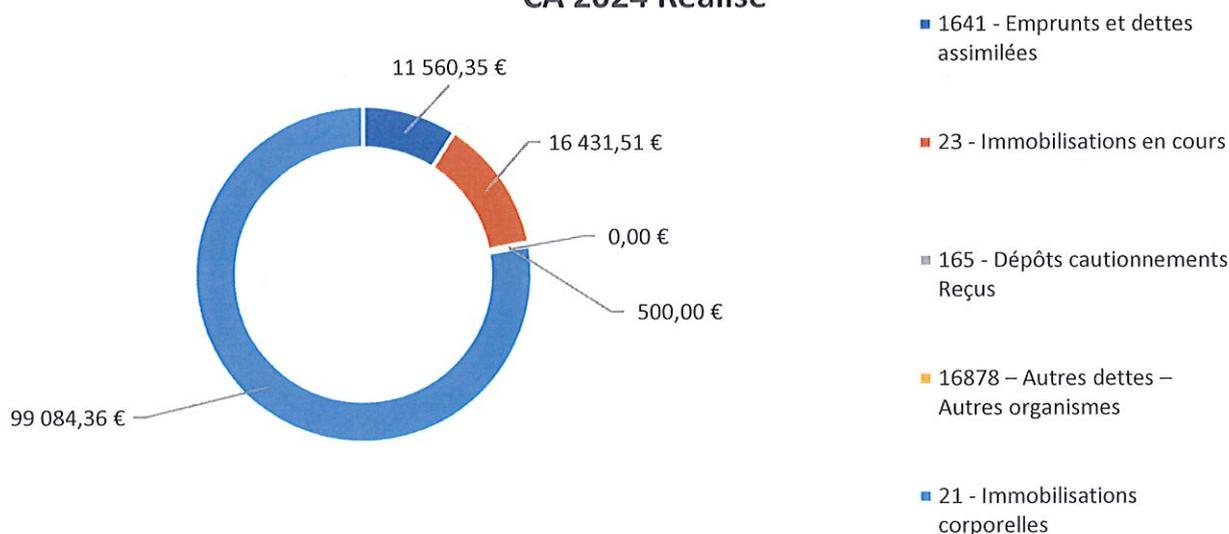
Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts et diverses dépenses ayant pour effet de réduire les fonds propres (reprises ou reversements, moins-value...).

Sont des dépenses d'investissement, les acquisitions de biens meubles considérés comme des immobilisations par nature, dans la mesure où ils remplissent des conditions de durabilité et de consistance.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE - ANNEES 2024

Chapitre	BP 2024	Réalisé
20 - Immobilisations Incorporelles	5 000,00 €	0,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00 €	0,00 €
1641 - Emprunts et dettes assimilées	15 000,00 €	11 560,35 €
4541 - Travaux effectués d'office pour le compte de tiers	2 000,00 €	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	45 000,00 €	16 431,51 €
165 - Dépôts cautionnements Reçus	1 000,00 €	500,00 €
16878 - Autres dettes - Autres organismes	8 000,00 €	0,00 €
27 - Autres immobilisations financières	1 500,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	368 501,81 €	99 084,36 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €
TOTAL	368 501,81 €	127 576,22 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE CA 2024 Réalisé



Chapitre 20 - Immobilisations Incorporelles :

Ce chapitre comprend le paiement des frais d'études et d'élaboration, des concessions et droits similaires....

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées:

Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement du capital de la dette de la commune.

Chapitre 23 - Immobilisations en cours :

Ce chapitre comprend le paiement de travaux confiés à des tiers (exemple EPCI) ou dont les travaux sont en cours et non terminés à la fin de l'exercice.

Chapitre 165 - Dépôts cautionnements Reçus :

Ce chapitre comprend le remboursement d'une caution lors d'un départ d'un locataire.

Chapitre 10 - Dotations fonds divers réserves :

Ce chapitre comprend le paiement d'une taxe d'aménagement.

Chapitre 4541 - Travaux effectués d'office pour le compte de tiers :

Ce chapitre comprend le paiement de travaux financés par la commune pour le compte d'un tiers (exemple : une mise en péril d'un bâtiment privé...)

Chapitre 27 - Autres immobilisations financières:

Ce chapitre comprend les sommes versées à titre de garantie ou de cautionnement, indisponibles jusqu'à la réalisation d'une condition suspensive sont inscrites au compte 275 Dépôts et cautionnements versés. Il peut s'agir d'un loyer d'avance versé en garantie. Au bilan, ces sommes figurent à l'actif, parmi les autres créances immobilisées.

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles :

Ce chapitre comprend le paiement des travaux ou achats qui doivent rentrer dans l'actif de la commune.

Chapitre 041 - Opérations patrimoniales :

Ce chapitre permet d'équilibrer en dépense et en recette retrace les opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement. Il s'agit par exemple du basculement des frais d'études et d'insertion suivis de réalisation au compte de travaux correspondant.

Bilan de l'Investissement :

Dans le chapitre 21, les dépenses sont liées aux travaux de l'appartement de la curiale, travaux de mise en sécurité de la toiture de la mairie principale, achat de la cave Colon, installation des compteurs individuels d'eau, mise en place des caméras de surveillance au site du local des encombrants, ameublement de la mairie principale.

Le résultat d'investissement 2024

RECETTES - DEPENSES =	SOLDE 2024
92 052.13 – 127 576.22 =	- 35 524.09 €

SOLDE 2024 + RESULTAT ANTERIEUR =	RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2024 A REPORTER EN 2025
- 35 524.09 + 111 656.98 =	76 132.89 €

IV BILAN

On peut affirmer que le Compte Administratif du Budget Communal 2024 affiche une balance positive, tant en termes de fonctionnement que d'investissement. Cela permettra à la municipalité d'élaborer un Budget Initial 2025 sur des fondements solides. Toutefois, il est impératif de maintenir l'équilibre budgétaire en poursuivant nos efforts pour contrôler nos dépenses.

Note de présentation brève et synthétique
Compte Administratif 2024 Communal
Tourette-du-Château



ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le 3^{ème} Adjoint, Monsieur CHARVIN Jérôme

A Tourette du Château, le 29/03/2025

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire du 29/03/2025

Nombre de membres en exercice : 09
Nombre de membres présents : 08 06
Nombre de suffrages exprimés : 08
VOTES : Pour : 08
Contre : 00
Abstention : 00

Date de Convocation :
21/03/2025

Les membres du Conseil Municipal,

BLANCHOIN Paul	
DELOUVRIER Eric	
CHARVIN Jérôme	
PAILLOT Thierry	
MAURIN Patrick	
ROCCIA Sabrina	
SARTORI Sonia	PP
ORAGNIER Sylvie	

